

**Séance du vendredi 25 septembre 2020**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/09/2020

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Luc AVELLANEDA

*L'an deux mille vingt et le vingt-cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

**Représentés:** Georgette TOUZY

**Absents:** Stephanie SALIES

**Objet: Approbation de l'assiette des coupes 2020 REPORT - 2020\_043**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du programme de coupe proposé pour l'année 2020-2021 par l'Office National des Forêts relevant du régime forestier, proposition jointe à la présente délibération.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les modes de ventes ont évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les ventes par adjudication ou appel d'offre prennent désormais la forme de ventes publiques de gré à gré par soumissions avec mise en concurrence.

Les ventes de gré à gré hors ventes publiques (vente « simple ») restent également en vigueur, pour pouvoir commercialiser des lots de faible valeur ou restés invendus.

Où le discours de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'accepter l'ensemble des propositions de coupes comme mentionnées à la proposition ci-après :

Forêt de	N° parcelle	Type de coupe	Décision	Motif Modification
Anglards le Pommier	3	E2	Report 2022	Attente piste
Anglards le Pommier	4	E2	Report 2022	Attente piste
Anglards le Pommier	5	E2	2021	Attente piste

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 13 OCT. 2020  
et publication ou notification du 22 OCT. 2020



Le Maire,  
A. DUJOLS  
PREFECTURE DU CANTAL  
13 OCT. 2020  
BUREAU DU COURRIER

